

## CR CNESER

### 13 novembre 2018

#### Point d'information

*Présentation de l'activité de l'ANR, par Thierry Damerval, Président-directeur général de l'Agence nationale de la recherche.*

#### Rappel des 5 missions de l'ANR

Puis présentation du **fonctionnement autour de différents niveaux d'interventions** :

- Programmation arrêtée par le ministère qui relève d'une démarche institutionnelle
- Sélection (démarche scientifique) => qualité de l'évaluation ISO 9001
- Réalisation des projets : conventionnement et suivi avec des simplifications qui ont été engagées ... pe assouplissement en cas de changement de partenaire qui se fait pas simple notification (sauf partenaire privé car réglementation différente) ; le préciput charte supprimée et versement forfaitaire sans justificatif. L'ANR veut être dans une position de service
- Évaluation : impacts ... productions ... effets sur les concepts scientifiques( outcome) et impact sociétal

La programmation est le fait de plusieurs **comités de pilotage** autour des thématiques suivantes :

- sciences du numérique
- de l'énergie et des matériaux
- de la vie
- SHS
- de environnement
- Mathématiques
- Physique de la matière, sciences de l'univers

#### Objectifs du plan d'action (hors PIA) :

- Soutien aux projets de recherche amont et jeunes chercheurs (moins de 10 ans après la thèse)
- soutien à la recherche partenariale et transfert de technologie : label Carnot, Lab communs TPE, TPE, ...
- Favoriser la participation des équipes françaises aux projets européens : aide au montage de réseau, ...

#### Le budget

2018 : 673,5 M€ (préciput 54 M€ versé directement aux établissements)

Réparti de la façon suivante :

- Jeunes chercheurs 74,3 M€
- Collaboration 276,6 M€
- PRC avec entreprises 71 M€
- Cranot 13,5 M€
- ASTRIG DGA 11 M€

- EUROE 71 M€

## Positionnement de SUP'Recherche-UNSA

Nous nous sommes satisfaits de voir que les projets « blancs » ont augmenté ces dernières années. Nous ne sommes pas opposés, par principe, aux appels à projets. Toutefois les financements récurrents sont aujourd'hui insuffisants pour permettre aux équipes de recherche de remplir leurs missions. C'est pour cela que nous avons voté la motion déposée par la FSU.

(document joint)

Résultat du vote :	pour : 22 <b>SUPR</b>	Contre : 0	abst : 5	NPPV : 0
--------------------	-----------------------	------------	----------	----------

## Établissements

- Projet de décret relatif à l'École de l'air.

Il s'agit d'un décret qui donne le statut de grand établissement à l'école de l'air. On voit positivement le rapprochement école militaire – université. **Un bémol sur les statuts : le nombre de membres du CA représentant les personnels 6 personnels et 3 usagers sur 25 membres. Nous aurions souhaité que personnels + usagers représentent 50 % des membres du CA.**

Résultat du vote :	pour : 6 <b>SUPR</b>	Contre : 7	abst : 4	NPPV : 0
--------------------	----------------------	------------	----------	----------

- Projet de décret modifiant le décret n°2010-1129 du 28 septembre 2010 portant création de l'École nationale supérieure maritime.

Il s'agit d'une modification des textes existant afin de prendre en compte des recommandations de la cour des comptes notamment la suppression de la rémunération du Pdt du CA perd sa rémunération et la création d'un poste de DG adj.

**On regrette que ce texte qui est la réécriture d'un texte existant ne soit pas plus aboutit notamment quand on le compare avec celui de l'école de l'air.**

**Beaucoup de demande d'explication ont été formulées par les OS, les réponses apportées ont été peu convaincantes ou imprécises. Par exemple on ne sait pas pourquoi le titre V « régime disciplinaire » ne mentionne que les enseignants-chercheurs alors que d'autres catégories d'enseignants exercent dans cet établissement. Ce point avait, semble-t-il déjà été soulevé quand le décret n° 2010-1129 du 28 septembre 2010 avait été alors présenté au CNESER.**

**Pour toutes ces raisons, nous avons voté contre ce projet de décret.**

Vote :	pour : 3	Contre : 22 (SUPR)	abst : 1	NPPV :
--------	----------	--------------------	----------	--------

## Formations :

- Projet d'arrêté relatif aux diplômes professionnels délivrés par le ministre de l'éducation nationale et par la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation permettant la délivrance de l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR).

Vote :	pour : 27 SUPR	Contre :	abst :	NPPV :
--------	----------------	----------	--------	--------

- Projet d'arrêté portant insertion dans les diplômes professionnels délivrés par le ministre de l'éducation nationale et par la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation des compétences relatives à l'intervention à proximité des réseaux.

Vote :	pour : 27	Contre :	abst : 1 SUPR	NPPV :
--------	-----------	----------	---------------	--------

- Projet d'arrêté d'ouverture de DUT à la rentrée 2019.

Sur les 5 projets d'ouverture de départements d'IUT, l'arrêté proposait l'ouverture de trois d'entre eux pour la rentrée 2019 :

UNIVERSITE	IUT	SIEGE du département	SPECIALITES
Dijon	Chalon-sur-Saône	Chalon-sur-Saône	Carrières juridiques
Paris-XIII	Villetaneuse	Villetaneuse	Statistique et informatique décisionnelle
Clermont Auvergne	Clermont-Ferrand	Aurillac	Statistique et informatique décisionnelle

Nous notons des divergences entre les avis des Recteurs, de la CPN et de la CCN-IUT, par exemple très favorable pour le Recteur de Clermont et défavorable ou réservé pour la CPN et CCN-IUT pour ce même département ...

N'étant pas en position de juger de l'opportunité d'ouvrir ou non ces départements ce qui nécessiterait des moyens dont on ne sait s'ils seront réellement disponibles, nous nous sommes abstenus.

Vote :            pour : 2            Contre : 20            abst : **3 SUPR**    NPPV :

- Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 15 février 2001 relatif au diplôme d'accès aux études universitaires (Vanuatu).

Vote :            pour : 26 SUPR    Contre :            abst :            NPPV :

- Projet d'arrêté relatif au cadre national sur les attendus des formations conduisant au diplôme d'Etat d'assistant de service social (DEASS), au diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants (DEEJE), au diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé (DEES) et au diplôme d'Etat d'éducateur technique spécialisé (DEETS).

Vote :            pour : 10 SUPR    Contre : 11            abst : 5            NPPV :

- Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 9 mars 2018 relatif au cadre national sur les attendus des formations conduisant à un diplôme national relevant du ministère chargé de l'enseignement supérieur. (Ajout annexe attendus du DNMADE)

Vote :            pour : 15 SUPR    Contre : 11            abst :            NPPV :

- Projet de décret relatif au contrôle pédagogique des formations par apprentissage conduisant à l'obtention d'un diplôme

**Texte mis en ligne la veille du CNESER ... nous avons donc décidé de ne pas prendre part au vote.**

Vote :            pour : 11            Contre : 2            abst : 8            NPPV : 6 SUPR

Trois textes ont été présentés au CNESER sur « France compétence » d'abord pour avis puis, en séance, on dit aux membres du CNESER qu'il s'agit d'une simple information.

**Nous ne comprenons pas cette position qui conduit à faire comme si les établissements de l'ESR n'étaient pas concernés par formation professionnelle. C'est avoir peu de considération pour l'action des universités dans ce domaine et « oublier » que l'ESR assure**

**un volume important de formation professionnelle notamment des licence en alternance construites en étroite relation avec le monde professionnel.**

Comme le mentionne la motion votée à l'unanimité nous déplorons que "les textes instituant France Compétences ne soit pas soumis à son avis, mais seulement à son information, le gouvernement estime semble-t-il que cette mission, pourtant portée haut et fort par les établissements du supérieur et leurs personnels, ne relève juridiquement et politiquement que de la compétence du ministère du Travail".

**Les textes :**

- Projet de décret relatif à la commission de France compétences en charge de la certification professionnelle

*Le texte définit la composition et les modalités d'organisation et de fonctionnement de la commission de France compétences en charge de la certification professionnelle et précise les modalités et critères d'enregistrement des certifications professionnelles au répertoire national des certifications professionnelles et des certifications et habilitations au répertoire spécifique.*

*Le décret définit par ailleurs les modalités de contrôle du respect des obligations auxquelles les ministères et organismes certificateurs sont soumis ainsi que la procédure de retrait des enregistrements des répertoires nationaux en cas de manquement aux obligations qui leur incombent.*

Pas de vote

- Projet de décret relatif à l'organisation et au fonctionnement de France Compétences.

*Le texte définit les règles d'organisation et de fonctionnement de France compétences. En particulier, il détermine la composition du conseil d'administration et définit les compétences du président du conseil d'administration et du directeur général. Il précise également les missions du médiateur.*

Pas de Vote

- Projet de décret portant conditions de compétences professionnelle exigée d'un maître d'apprentissage.

*Le texte précise les conditions de compétence professionnelle qui sont exigées d'un maître d'apprentissage, à défaut de convention ou accord collectif de branche les déterminant. C'est aux branches de définir les accès à la fonction l'état ne donne que le cadre. Travail en cours sur une certification des maitres d'apprentissage.*

Pas de vote

**Numérique :**

Présentation d'une suite de textes qui ont été présentés au CSE d'octobre. Il s'agit du passage du C2I à un nouveau type de certification.

- Projet d'arrêté relatif à l'évaluation des compétences numériques acquises par les élèves des écoles, des collèges et des lycées publics et privés sous contrat.

Vote :            pour : 25 SUPR    Contre :            abst : 1            NPPV :

- Projet d'arrêté relatif à la certification Pix des compétences numériques définies par le cadre de référence des compétences numériques mentionné à l'article D. 121-1 du code de l'éducation.

Vote :            pour : 24 SUPR    Contre :            abst : 1            NPPV :

- Projet de circulaire relative à la mise en place du cadre de référence des compétences numériques et au déploiement de Pix dans l'enseignement supérieur.

**Evolution du texte proposée en séance** qui laisse la possibilité de poursuivre à titre exceptionnel le C2I. ... Pas de trace écrite de cette modification.

Pas de vote

- Projet de décret relatif au développement des compétences numériques dans l'enseignement scolaire, dans l'enseignement supérieur et par la formation continue et au cadre de référence des compétences numériques.

*Le projet de décret crée ainsi un cadre de référence des compétences numériques, outil de positionnement et de certification des compétences numériques acquises par les élèves et les étudiants tout au long de leur parcours de formation initiale, de l'école élémentaire à l'enseignement supérieur, et au-delà, acquises tout au long de la vie, grâce à la formation continue, voire individuellement et de façon informelle. Ce cadre de référence s'inscrit dans la démarche du cadre de référence européen DIGCOMP.*

Vote :                    pour : 25 SUPR Contre :                    abst : 1                    NPPV :

### **Diplômes comptables :**

Évolutions demandées par la profession afin de faire face avec des changements dans le métier et d'inscrire les diplômes dans la logique des compétences.

- Projet de décret modifiant le décret n° 2012 -432 relatif à l'exercice de l'activité d'expertise comptable.

Vote :                    pour : 21 SUPR Contre :                    abst :                    NPPV :

- Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 28 mars 2014 fixant les modalités d'organisation des épreuves du DCG (diplôme de comptabilité et de gestion) et du DSCG (diplôme supérieur de comptabilité et de gestion).

Vote :                    pour : 23 SUPR Contre :                    abst :                    NPPV :

- Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 28 mars 2014 fixant les dispositions relatives aux épreuves du DEC (diplôme d'expertise comptable).

Vote :                    pour : 23 SUPR Contre :                    abst :                    NPPV :

- Projet d'arrêté fixant les dispositions relatives à l'obtention du Diplôme d'expertise comptable par la voie de la validation des acquis de l'expérience.